

**LICENCE 3**

MENTION

Droit

PARCOURS -TYPE

Juriste d'entreprise

Code RNCP : 24423

60 crédits – L3 : 2 semestres

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Gérard JAZOTTES, Professeur des universités
Olivier STAES, Maître de conférences

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :

www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/


Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance

PRÉSENTATION

La licence 3 mention Droit parcours-type Juriste d'entreprise est une formation universitaire permettant d'acquérir des connaissances et des compétences dans la gestion juridique de l'entreprise et de son activité. Elle a pour objectif de préparer les étudiants aux multiples domaines du droit de l'entreprise.

L'aspect professionnalisant résulte d'un ensemble cohérent de mesures d'encadrement (effectifs restreints, cours, séminaires, projets, stages, mises en situation), complété par la possibilité d'une année à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus ou d'un stage à l'étranger dans le cadre du programme Léonardo.

La licence permet de postuler ensuite en master, notamment en master mention Droit des Affaires parcours-type juriste d'entreprise qui est le débouché naturel de cette L3.

Alternance : cette L3 peut être suivie en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS**COMPÉTENCES :**

- Maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international des affaires ;
- Maîtriser l'analyse et la qualification juridiques ;
- Maîtriser les principales règles comptables, fiscales et financières applicables aux individus et aux entreprises ;
- Maîtriser les modes de règlement des conflits commerciaux (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges).

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de la licence sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24423/>

MÉTIERS VISÉS :

- Juriste d'entreprise en tant que généraliste : secrétariat général, affaires juridiques...
- Juriste d'entreprise dans un service spécialisé : fiscalité, droit des sociétés, contentieux, propriété intellectuelle ou également dans les cabinets d'avocats d'affaires.

Consultez l'enquête de l'OFIP sur le devenir des diplômés de L3 : <https://www.ut-capitole.fr/devenir-des-L3>

MODALITÉS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

Accès par commission d'admission : le Président de l'Université peut autoriser une inscription sur proposition d'une commission pédagogique compétente pour la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels.

Ont notamment vocation à candidater les étudiants titulaires d'un diplôme bac + 2 (120 ECTS) : Licence 2 en droit ou tout diplôme équivalent.

Les candidatures seront examinées au vu d'un dossier de candidature/ lettre de motivation par une commission d'admission composée d'universitaires et de professionnels.

Dates et modalités d'inscription : Toutes les informations sur le site de l'Université : <http://www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/>

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

L'action de formation se déroule sur une durée de 12 mois et comporte un total de 500h d'enseignement.

SEMESTRE 5 – 30 crédits – 119h CM + 96h TD	SEMESTRE 6 – 30 crédits – 105h CM + 180h TD
- BLOCS DE CONNAISSANCES :	- BLOCS DE CONNAISSANCES :
<p><u>Bloc : Participer à la sécurisation des actes juridiques de l'entreprise</u> UE 1 : Régime général de l'obligation – 18h CM – 18h TD OPTION : Choisir une matière parmi deux : Environnement de l'assurance (alternants en entreprises d'assurance) – 23h CM Economie du contrat – 15h CM – 12h TD</p> <p><u>Bloc : Accompagner la gestion du patrimoine de l'entreprise</u> UE 2 : Biens de l'entreprise – 18h CM – 12h TD Garanties – 18h CM – 12h TD Comptabilité – 15h CM – 12h TD</p> <p><u>Bloc : Contribuer à la structuration de l'entreprise</u> UE 3 : Organisation de l'entreprise – 10h CM Constitution de sociétés – 10h CM – 12h TD Direction des sociétés – 15h CM – 12h TD Conférences – 6h TD</p>	<p><u>Bloc : Savoir-faire transverses</u> UE 4 : Techniques de communication – 25h TD Gestion – 12h CM – 12h TD Compétences informationnelles – 9h TD Informatique – 21h TD</p> <p><u>Bloc : Communication pour le transfert des compétences</u> UE 5 : Anglais – 50h TD</p> <p><u>Bloc : Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle</u> UE 6 : (Optionnel 1 parmi 2) Stage alterné : Stage et rapport de stage (sans soutenance) Contrat d'alternance : rapport d'activité (avec soutenance)</p> <p><u>Bloc : Participer à la sécurisation des actes juridiques de l'entreprise</u> UE 7 : Fiscal des affaires – 15h CM – 15h TD OPTION : Choisir une matière parmi deux (21h CM) : Marchés bancaires et financiers étudiants et alternants hors entreprises d'assurance Droit commun du contrat d'assurance (alternants entreprises d'assurances)</p> <p>UE 8 : Comptabilité des sociétés – 15h CM – 12h TD Opérations sociétaires – 12h CM – 12h TD</p> <p><u>Bloc : Participer à la gestion des ressources humaines</u> UE 9 : Droit du travail - Relations individuelles – 15h CM – 12h TD Droit du travail - Relations collectives – 15h CM – 12h TD</p>

Pour les étudiants en formation initiale : au cours de l'année universitaire, l'étudiant doit effectuer un **stage alterné** d'une durée minimale de trois mois en milieu professionnel et dont la finalité est la mise en application pratique des enseignements reçus à l'université. L'étudiant peut réaliser une autre expérience que le stage. Dans ce cas là, cette expérience devra faire l'objet d'une convention pédagogique validée par le responsable pédagogique et pourra ainsi être prise en compte pour l'admission du diplôme.

Les expériences professionnelles pouvant se substituer au stage sont les suivantes : CDD/CDI, service civique, VIE (Volontariat International en Entreprise)/VIA (Volontariat International en Administration)/VTE (Volontariat territorial en Entreprise), mémoire/rapport d'activités, projet de création d'entreprise.

Le projet de stage doit obtenir l'accord du responsable pédagogique de la L3. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dont la note obtenue (UE9) est prise en compte pour l'admission au diplôme.

Par dérogation exceptionnelle, souverainement appréciée par le responsable pédagogique de la formation, l'étudiant se trouvant dans l'impossibilité d'effectuer un stage pourra être autorisé à rédiger un mémoire dont le sujet sera déterminé par le responsable de la formation.

Pour les étudiants sous contrat d'alternance : l'année débute par 2 semaines en immersion entreprise suivies de 2 semaines de cours (remise à niveau). Après cette première phase, les semaines en entreprise et en cours s'alternent selon calendrier révisé chaque année.

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITÉ : POLE LICENCE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Vanessa Gonalons
Bureau AR 18 ter
scoldroits3@ut-capitole.fr
05 61 63 39 80

FORMATION CONTINUE/ALTERNANCE

Manufacture des Tabacs - Bat. Q
21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
Contact FC : Véronique Lemozy
Courriel : veronique.lemozy@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 12 86 49

Contact Alternance : Pôle Alternance
Courriel : alternance.fcv2a@ut-capitole.fr
Tél : 05 61 12 87 14

SUIO-IP

**SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION
D'ORIENTATION ET D'AIDE
À L'INSERTION PROFESSIONNELLE**
Préfabriqués - Parking Arsenal
suio-ip@ut-capitole.fr
05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
stages@ut-capitole.fr
05 61 63 37 35